



RÉSEAU HAÏTIEN DES JOURNALISTES ANTI-CORRUPTI



NOTE DE PRESSE **25 septembre 2026**

15, RUE MARGUERITE 1, PÉGUY-VILLE

RHAJAC appelle l'État à réduire sa dépendance envers les importateurs de produits pétroliers

Le Réseau Haïtien des Journalistes Anti-Corruption (RHAJAC) exprime sa préoccupation face à la dépendance structurelle de l'État haïtien envers les entreprises privées chargées de l'importation et de la distribution des produits pétroliers, notamment DINASA, Sol Haïti, Bandari Corporation, CapInvest, Kimazou et DNC, entre autres.

Le prix officiel de la gasoline est de 700 gourdes pour un gallon de 3,8 litres et l'État ne perçoit aucune taxe pour le maintenir ainsi à la pompe, tandis que le diesel est actuellement fixé à 770 gourdes le gallon, soit environ 3,8 litres. Selon une enquête menée par le RHAJAC, l'État doit compenser environ 20 gourdes par gallon pour le diesel afin de maintenir ce prix à la pompe. Cette compensation génère des obligations financières envers les importateurs concernés.

Si l'État refuse de payer les 20 gourdes de compensation, les importateurs réduisent ou suspendent l'approvisionnement, provoquant ainsi le rationnement, ou importent du carburant de mauvaise qualité. Si l'État décide d'importer lui-même, il doit disposer des dollars nécessaires. Or, ces mêmes importateurs sont partenaires de banques du pays, ce qui leur donne également la possibilité de créer une rareté de dollars sur le marché et de mettre l'État en difficulté pour financer ses propres importations.

Pour réduire cette dépendance, le RHAJAC recommande à l'État de mettre DINASA, Sol Haïti, Bandari Corporation, CapInvest, Kimazou, DNC et les autres opérateurs du secteur en concurrence à travers des appels d'offres internationaux transparents, de diversifier les fournisseurs et de constituer une réserve stratégique permettant au pays de faire face à d'éventuelles perturbations de l'approvisionnement.



RÉSEAU HAÏTIEN DES JOURNALISTES ANTI-CORRUPTION

NOTE DE PRESSE
25 septembre 2026

15, RUE MARGUERITE 1, PÉGUY-VILLE



Concernant l'accès aux devises, le RHAJAC demande au MEF et à la Banque de la République d'Haïti (BRH) de mettre en place un mécanisme transparent et traçable pour les dollars destinés aux importations pétrolières. La BRH devrait également rendre disponibles les données permettant d'établir les montants de devises consacrés à ce secteur et les mécanismes utilisés pour leur mobilisation.

Le RHAJAC recommande par ailleurs une réforme progressive du mécanisme de subvention, tout en protégeant directement les transports publics et les ménages vulnérables. L'État doit également renforcer la concurrence dans l'importation, le stockage et la distribution des produits pétroliers.

Le RHAJAC demande au MEF et à la BRH de rendre publiques, dans les meilleurs délais, les informations permettant aux citoyens de connaître le coût réel de cette politique pour le Trésor public.

L'État n'a pas besoin de devenir l'unique importateur de carburant. Il doit cependant renforcer sa capacité de régulation, garantir la concurrence, assurer la transparence des compensations, sécuriser l'accès aux devises et protéger l'approvisionnement énergétique du pays.

Djovany Michel
Secrétaire général

Pour authentification : rhajac.org



Contact presse : +509 3456 4848

